

Communiqué de Presse

Le 31 janvier 2013

KBC obtient la certification EMAS

Aujourd'hui, KBC Belgique obtient l'enregistrement EMAS pour ses services de support. KBC est le premier organisme financier belge à pouvoir adhérer à ce système européen de management environnemental et d'audit.

EMAS est le modèle d'excellence de la Commission européenne en matière de respect de l'environnement au sein de l'entreprise. L'enregistrement EMAS implique une déclaration publique en matière de politique environnementale et la mise en œuvre d'un système de management environnemental.



La politique environnementale de KBC recourt à un système de gestion environnementale qui est basé sur une analyse des risques. Celui-ci garantit une approche systématique du respect de l'environnement au sein de l'entreprise. Il est piloté par la cellule environnement de KBC. KBC dispose d'un modèle environnemental qui est appliqué systématiquement. KBC sensibilise ainsi son personnel au respect de l'environnement sur le lieu de travail et à la maison.

Depuis 2009, KBC répond aux exigences de la norme d'excellence internationale ISO 14001. En 2012, KBC a également visé la certification EMAS (*European Eco Management and Audit Scheme*). EMAS fixe des exigences plus élevées en ce qui concerne la conformité légale probante, l'implication du personnel et la publication des performances environnementales.

Afin d'obtenir l'EMAS et de renouveler l'ISO, KBC a été particulièrement attentive aux points suivants en 2012 :

- des campagnes environnementales internes ;
- des objectifs environnementaux relevant d'un avantage non récurrent lié aux résultats ¹ à savoir :
 - la réduction de papier, des émissions de gaz CO₂ et des voitures de leasing, ainsi que la diminution de la consommation d'électricité,
 - le remplacement des matériaux conventionnels par des solutions plus respectueuses de l'environnement.

Des audits externes contrôlent chaque année si KBC répond toujours aux exigences formelles du système de management. En novembre 2012, KBC a été interrogé par le Bureau Veritas

¹ Une rémunération dont le versement est lié à la réalisation d'un objectif déterminé. Les modalités de ce paiement sont fixées dans une CCT.

Certification Belgium NV/SA sur les points suivants : politique et organisation en matière de durabilité environnementale, technique et législation, mais aussi implication du personnel et engagement social. La déclaration environnementale publique a été validée. Sur la base de toutes les données, KBC est fier d'être le premier bancassureur belge à disposer d'un certificat EMAS.

KBC entend développer son attitude durable et respectueuse de l'environnement et lancera en 2013 des projets pilotes, notamment en matière de biodiversité et dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec des organisations représentatives d'intérêts sociétaux.

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous 
www.twitter.com/kbc_group